

APPLICATION DU CODE DE VIE

Responsabilités de la personne étudiante

Droits de la personne étudiante



En cas de manquement grave (ex : harcèlement, menace, violences, comportement dangereux, etc.), l'ITHQ se réserve le droit de ne pas appliquer les étapes ci-haut mentionnées et d'appliquer une sanction plus sévère et immédiate.